L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 24 JUILLET 1886.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés de valeur dans le Second District, Nos. 89, 91 et 93 rue Royale.

Rue du quartier entre Bourgogne et Dauphine.

—AUSSI—

Un échiquier avec toutes ses pièces en or et en argent, ainsi qu'une couronne d'argent offerte à Paul Morphy, le célèbre joueur d'échecs.

Un lot d'argenterie.

Dans l'affaire de Hélena Morphy et autres contre Edouard Morphy.

Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans.—Dossier No. 17.269.

A l'encan.

PAR MATHER ET HOMES — WARREN HOMES encanteur—Bureau, No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un jugement de partage rendu par l'Hon. Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division A, l'Hon. A. L. Tissot, juge en date du 24 mai 1886, et signé le 16 mai 1886, dossier No. 17,269, dans l'affaire de Hélena Morphy et autres contre Edouard Morphy, pour un partage et du consentement des parties intéressées, qui sont toutes majeures et qui ont renoncé aux délais légaux et aux avis, il sera vendu—

1° Un terrain de valeur, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Conti, Bourbon et St-Louis, ne mesurant 65 pieds 3 pouces de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur et 67 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, mesure française.

Les améliorations consistent en une maison en brique à deux étages formant magasin et résidence, et connue comme les Nos 89, 91 et 93 rue Royale. La propriété est vendue sujette à un bail du rez-de-chaussée qui rapporte $61 par mois. Les vendeurs se réservent le droit de couper la partie supérieure de la maison, comme résidence jusqu'au 1er octobre 1886.

2° Un terrain de valeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, situé dans l'îlet borné par les rues Barracks, Esplanade, Bourgogne et Dauphine, et désigné comme le terrain No 3 sur un plan de Joseph Pilie, en date 6 juillet 1826, annexé à l'acte passé par devant W. J. Lewis, notaire, le 5 janvier 1828, le dit terrain mesurant cinq pieds (français) 38 pouces de face à la rue Barracks, sur 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages pour Barracks, entre Bourgogne et Dauphine.

Les dites maisons indiquées sont toutes plus ou moins d'après des plans récents de Williams & Patton, voyers, — juillet 1886 et exposées au jour de la vente.

3° Un magnifique échiquier et jeu d'échecs en or et argent, la propriété du célèbre joueur sans rival Paul Morphy. Ces échiquier fut offert en appréciation de son génie brillant et unique.

En outre de ce qui précède, par consentement des parties intéressées, tous de l'âge légal.

Un lot d'argenterie.

Une couronne en argent, trophée du renommé Paul Morphy.

Conditions—Pour les effets mobiliers comptant; les effets immobiliers au tiers au plus comptant, l'opposant des acquéreurs, le reste à un et deux ans de crédit en billets subdivisés au gré des vendeurs garantis par hypothèques spéciales et la caution solidaire, portant intérêt à 8 p. c. par an de la date de la vente jusqu'à partant paiement. 5 pour cent honoraires d'avocat et frais de passeport du contrat de vente, ainsi que le renouvellement des billets, transfert de la police d'assurance pour la somme du crédit, taxes de 1886 payées par les acquéreurs. 10 pour cent du prix de l'adjudication à déposer au moment de la vente. Les actes de vente passeront chaînes d'Thérad, notaire, aux frais des acquéreurs.

N B—La propriété rue Royale ne peut être visitée que de 2 à 4 heures du soir.

30 juillet—10 13 17 20 22 23 24

Belle Résidence dans le Deuxième District.

Rue No 149 rue Quartier, entre Bourgogne et Dauphine.

Dans l'affaire de Hélène Wagner et autres.

A des conditions faciles.

PAR MATHER & HOMES — WARREN HOMES encanteur—Bureau No. 9 rue Carondelet—SAMEDI 24 juillet 1886 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, il sera vendu,

Un charmante résidence en bois à deux étages No 149 rue Quartier, entre Bourgogne et Dauphine, sur un terrain mesurant 30 pieds de face à la rue Quartier sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, le tout d'après le plan officiel dressé par Williams & Patton, voyers, en date du 13 juillet 1886, et qui peut être vu à la Bourse.

Cette résidence contient un corridor et 10 chambres, le tout en bon ordre, et l'attention des acquéreurs est spécialement pour un bon placement ou pour une bonne résidence.

Conditions—Un tiers au plus comptant, le reste à un et deux ans, s'pourcent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garanties. 10 pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente. Acte de vente par devant O Brourt, notaire, aux frais de l'acquéreur, ainsi que toutes les taxes dues et exigibles en 1886.

18 juillet—a la vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

Conditions faciles.

Vente de partage de propriétés

de valeur aux intérêts dans le Premier et Quatrième Districts.

Le magasin et la résidence à

deux étages, Nos 348 et 350 rue Dauphine.

La résidence en bois à deux

étages, No 105 rue Pleasant.

La bâtisse à un étage, No 76

rue Poeyfarre.

Succession de Charles Donnelly.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 16,696.

A l'Encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 7 août 1886, à midi, à la Bourse d'Encan, Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez en vertu et conformément à un jugement de l'Hon H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District, en date du 15 juin 1886 et signé le 21 juin 1886, dossier No 16,696, pour compte de la succession de Charles Donnelly, il sera vendu—

1° Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deniéze, Tonnelier, Barème et Dryades, désigné par le No 3 d'après le plan officiel de Louis Pilie, arpenteur, daté le 10 septembre 1851 et déposé dans le bureau de J. O. Stark, notaire et arpenteur, lequel lot ne mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Deniéze sur une profondeur de 102 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage, comme comme le No 76 rue Poeyfarre.

Les mesures ci-dessus sont toutes plus ou moins, et conformément à un plan dressé par Williams & Patton arpenteurs, date — juillet 1886.

Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance à un et deux ans avec 7 pour cent intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelles.

Acte de vente par devant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les taxes dues et exigibles en 1886.

Du pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.

7 juil—7.17.24 31—août 1 à la vente

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bernard Laporte vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,285—En vertu d'un ordre de vente, daté du 20 juillet 1886, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessus ci-désignés, le SAMEDI, 31 juillet 1886, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tout le contenu et installations du magasin de marchand de papier et de livres, consistant en un grand lot assorti d'articles de bureaux, papier, livres et autres articles appartenant à ce genre d'affaires, au local No 124 rue Royale.

Le tout conformément à un inventaire.

Du tiers comptant, le reste à un et deux ans avec hypothèque spéciale sur les lieux, ci-dessus ci-désignés.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
21 juillet—21 24 26 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Francis Bickert vs Lawrence Casey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 18,918—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et la Passage Natchez, dans le District dit de cette ville, le SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans, anciennement ville de Carrollton dans l'Ilet No 224 W. sur le vieux plan de Carrollton, maintenant ilet soixante douze, sur le nouveau plan du Cinquième district de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Short, Hampson et St Charles et l'avenue Carrollton, le dit lot est distingué par le numéro dix huit sur un plan fait par Heidin et Scharlaun, en date du 17me jour d'avril 1854 en possession Carrollton Railroad Company, le dit lot mesure trente et un pieds de face à la rue St Charles sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les droits, servitudes qui y appartiennent.

Etant la même propriété que le dit défendeur a acquis de John Short suivant acte passé par devant M. Commagère, notaire, en date du 5 juin 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juin—22.29,—juil 6.13.20&24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jean Boubede vs Victor De Bouchel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18 034 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro quinze, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Coliseum, Sixième et Washington, sur le plan original du faubourg Livaudais, dépose au Cabinet de R. Nettler, arpenteur, notaire de cette ville; le dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Chesnut sur une profondeur de cent vingt huit pieds trois pouces, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur de Nicholas Vignaud, conformément à un acte passé devant M. T. Ducros, notaire, le 10 mars 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAN DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
25 juin—2 9 16 23 27 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée dans le

Troisième District, dans l'ilet borné par les rues Bayou Road et Tonti, Robichelaux et Columbus.

La banque des Citoyens de la Louisiane vs N. M. Benachi.

Mme Anna Benachi, exécutrice de N. M. Benachi et en conséquence en communauté et personnellement, Pandia S. Benachi et autres héritiers de N. M. Benachi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12 813—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 7 août 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le Troisième district de cette ville, dans le Faubourg Livaudais (Ward 1) et bornée par les rues Tonti, Robichelaux et Columbus. Laquelle dite portion de terre, mesure au pied français, cent trente cinq pieds de face sur le côté du Bayou sur le côté droit allant vers le Bayou St Jean sur une profondeur de cinq cent quarante neuf pieds sur une autre ligne de profondeur qui forment ensemble ce qui est actuellement appartenant à M. Dumaine et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à la famille Beaulieu, ayant la résidence dudit N. M. Benachi. Laquelle dite décrite, propriété appartient audit N. M. Benachi par achat qu'il a fait de John H. Holland et Mme Adélaide C. Pleasant, se trouve par acte passé devant Théodore Guyot, notaire, en date du 25 juin 1852.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 juillet—7,14 21,28—août 4 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizens' Bank of Louisiana vs Wm. A Hilland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16 794—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Quatorze lots ou portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent, quelque soit, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Roman, anciennement Schiedels, et Prieur, maintenant Dauphine. La dite propriété est bornée et décrite et mesure au pied américain, conformément à un plan fait par Arthur de Armas, depuis cette ville, mesurant du dit plan, en date du 10 mai 1882, et qui est déposé à mon bureau comme suit:

Un lot de terre désigné par la lettre "A", formant l'encoignure des rues Français et Prieur et mesurant trente deux pieds de face à la rue Français, sur une profondeur de face à la rue Prieur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes égales et parallèles.

Une autre portion de terre désignée par la lettre "B", étant en quatre lots de terre, trois desquels mesurant ensemble quatre-vingt seize pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes égales et parallèles, et un lot faisant le coin de la rue Prieur, mesurant vingt-sept pieds de face à la dite rue Prieur sur une profondeur de cent vingt huit pieds, entre lignes égales et parallèles, ensemble avec le cottage et cuisine, etc.

Le lot de terre désigné par la lettre "C" et mesurant trente deux pieds de face à la rue Français sur une profondeur de cent cinquante quatre pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles et égales.

Deux lots se touchant et désignés par les lettres "E" et "D" mesurant ensemble vingt sept pieds de face à la rue Romain sur une profondeur de cent soixante pieds, entre lignes égales et parallèles.

Huit lots de terre se touchant et désignés par les lettres F. G. H. I. K. L. M. et N, mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Union sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes égales et parallèles, le dit lot N formé l'encoignure des rues Union et Prieur.

Un lot de terre désigné par la lettre O, et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de cent soixante pieds entre lignes égales et parallèles, ensemble avec une maison à un étage qui s'y trouve.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Du tiers comptant, et le reste à un et deux ans de crédit en billets d'acquéreurs garantis par privilèges et lien du vendeur, portant intérêt raison de 8pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs assumeront les améliorations et taxes foncières, les droits d'hypothèque, de vente, contiendra la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement des dites billets, et à toute autre clause usuelles dans les actes de ventes.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juillet—20 24 28 31

PAPIER FAYARD et BLAYN

Contre les RHUMES, maladies de POITRINE, DOULEURS, RHUMATISMES, FOULURES, PLAIES, BRULURES (Etis de PERDRIX). Dépôt central, rue St-Merri 30, à Paris. *New Orleans, MM. Rivet, Carrouché et toutes les Pharmacies.*

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

George Sick vs. M. et Mme U. Hermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,030—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 21 août 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No treize, borné par les rues Général Taylor, Laurel, Austerlitz et Live Oak, désigné par le numéro onze, d'après un plan de 2093 lots de terre, dressé par N. S. Phelps, arpenteur, daté le 15 février 1849, déposé dans le bureau de J. R. Beard, ex-notaire de cette ville, et formant le coin des rues Laurel et Austerlitz, le dit lot mesure trente huit pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Laurel sur cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juil—20 27 août 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jules Janvry vs. Patrick Rouan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18,180—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 août 1886, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ou portion de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par la lettre K dans l'ilet borné par les rues Preston, Market, Calhoun et la ligne de la propriété Foucher, maintenant connue comme le Parc ou le Boulevard de l'Exposition, laquelle portion de terre mesure trente pieds de face sur le dit Boulevard, sur quatre-vingt dix pieds de profondeur entre deux lignes parallèles et perpendiculaires.

Ce terrain est actuellement occupé par Patrick Rouan a acquise de Magdelan Coll, épouse de Peter Nab, conformément à un acte passé devant W. J. Castell, notaire, le 9 juin 1884, enregistré au bureau des Hémations, Livre 119, folio 570.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 juil—16 23 30—août 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles et articles de ménage.

Mme S. J. Logan vs Mme M. L. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17 114—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci après désignés, le SAMEDI 31 juillet 1886 à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les meubles et contenu du local No 706 rue Charles, consistant en un ameublement de salon tables avec marbre, bureau, porte musique, tables avec cadres élégants chaises, fauteuils, canapés, table à tension, buffet, étagères, service à thé, pots pour la glace, berceaux, chaises recouvertes en étoffe élégante, tapis, rideaux et un cent et un rotin lounges, etc. ainsi ameublements complets en moyer pour chambres à coucher et articles en général pour un hôtel. Le tout à après qu'un inventaire enregistré à mon bureau

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAN DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20juillet—20 24 28 31

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie par les présentes que le 17 juillet mai 1886, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire suivante et dans les termes ci-après mentionnés, savoir: Mme Mélina Bouanga son mari—No 17,417 — Division E.

Sur motion de W. A. D. Mellin Procureur de la plaignante et sur présentation de preuves à l'appui de ses demandes, ainsi et l'évidence étant en sa faveur.

Il est ordonné adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 10 avril 1886 soit maintenant et définitivement rendu final, et conséquemment qu'il y soit jugé prononcé en faveur de la plaignante Mme Jeannette Bouanga et contre le défendeur R. T. Bouanga son mari, décrétant une séparation de propriétés entre ladite plaignante et son dit mari et une dissolution de la communauté d'acquêts et de gains existant entre eux.

Il est de plus ordonné que le défendeur paie les frais du procès.

Jugement rendu le 11 mai 1886

Jugement signé le 17 mai 1886.

(Signé) ERNST I. LAZARUS, Juge

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et annexé le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle Orléans ce 22e jour de juin, de l'an mil huit cent quatre vingt six.

JAS D RANKIN
3 juil—If par sem Deputy Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans—F Dufour vs ses créanciers—No 18 404—Division "C"—Ordre de Cour—Que les créanciers du pétitionnaire F. Dufour soit et ils sont par la présente assignés à comparaître devant la Cour au bénéfice de ses créanciers qu'il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue et conséquemment ordonné par le Monsieur notaire en cette ville le JEUDI, 29me jour d'août 1886, 11 heures A. M. afin de délibérer sur les affaires du dit F. Dufour et pour nommer un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que James Timony Esq. avec et sous le cautionnement ordonné par les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 23 juillet 1886.

ALEX. MILLER, Commissaire Priseur

Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D. Siégeant à la place de l'Hon F. A. Monroe, Juge Ordinaire, absent.

Pour copie conforme

JAS D RANKIN, Deputé Greffier.

24 juin—3 fan 26 août

Joseph Lesser vs. Ses Créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 17,972—Division B.

Vu ce jour, le présent Jugement de Cession et Déclaration de Faillite, et considérant que le dit Joseph Lesser, et ses créanciers et toutes autres personnes intéressées à avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le complément présenté par John T. Moore, Jr. syndic dans cette affaire tel qu'il a été présenté et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,

W. J. MAGERHAN,
20juil—20,24.28 Greffier.

OFFICIEL.

BUREAU DU CONTROLEUR.
Ville de la Nlle-Orléans
Nlle-Orléans 8 juillet 1886.

Il sera reçu à ce bureau des soumissions cachetées jusqu'à JEUDI 16 septembre 1886, à midi, pour l'achat des machines du chemin de fer des rues Canal et Claiborne.

Le tout conformément au cahier des charges, qui sera mis à la disposition du public le 12 juin, et enregistré au bureau du Secrétaire du Conseil.

La ville se réserve le droit de rejeter les soumissions qui lui seront faites.

B. H. WATKINS,
Contrôleur par interim.

8 juil—60r

Sandages, Meurtrières, Bretelles, Suspensoire pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,
147 rue Canal, Nouvelle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de bonne satisfaction sous tous les rapports.

24 fév—1an

VICHY

Administration : PARIS, 8 Boulevard Montmartre.

Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives surpoids, goutte, foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.

Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.

Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète albuminurie.

Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.

EXIGER le NOM de la SOURCE sur le CAPSULE.

Les sources de Vichy ci-dessus, se trouvent chez MM. PAUL GILLET & BRO., BRULATOUR, MARCEL MAJRAU.

Vingt-Huitième Tableau Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances

HOPE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau : No 148 rue Gravier.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1885 :

Sur les risques d'incendie	$409.245 28
Sur les risques de mer	54.324 83
Sur les risques de rivières	26.385 35
	$490,555 46
A ajouter : Primes non acquises de 1884	83,989 25—$574,544 71
A ajouter : Intérêts, profits et pertes	20,871 00
	$595,415 71
A déduire : Pertes payées sur les risques d'incendie $183,905 58	
do sur les risques de mer 25,498 63	
do sur les risques de rivières. 12 268 43	
	$226,672 84
Taxes	8,187 43
Réassurances	26,410 67
Primes remboursées	60,353 31
Dépenses du nouveau système salaires et autres dépenses	73,992 27
	38,826 21—$429,442 83
	165,972 18
A déduire dividende de 5 o/o payé en juillet 1885	12,206 20
	$153,766 98

Dividende semi annuel de 5 o/o, payable à partir de 14 janvier 1886 ..... 12,500 00

Montant réservé pour pertes non réglées 16,732 84

Montant des primes risques non terminées au 31 décembre 1885. 104,534 11

Montant porté au fonds de réserve 20,000 00

—ACTIF—

Prêts sur hypothèques	26,316 67
Prêts sur nantissement	127,544 56
Prêts sur garanties	5,921 96
Billets à recevoir sur demande	8,513 46
Bons d'Etat et de ville	44,795 54
Actions de la Banque nationale de Fulton et autres actions	11,657 84
Dû par des compagnies d'assurance	3,100 00
Mobilier de bureau, outils forts, etc.	3,064 07
Biens fonciers	4,608 58
Primes en voie de perception	106,244 18
En caisse	34,305 79
Total actif	$403,766 98

—PASSIF—

Capital	250,000 00
Fonds de réserve	20,000 00
Réserve pour primes non acquises	104,534 11
Pertes non réglées	16,732 84
Dividende de 5 o/o déclaré le 13 janvier 1886	12,500 00
	$403,766 98

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

J. A. CHALARON,
Président.

LOUIS BARRETT, Secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, ce 13 janvier 1886.

M. T. DUCROS, Notaire
No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 13 janvier 1886, il a été unanimement résolu qu'un second dividende semi annuel de cinq pour cent sur le capital payé-en-actions, payable à la Compagnie dans l'année expirant le 31 décembre 1885 soit déclaré payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, après déduction des profits vingt mille piastres, tant portée au compte de fonds de réserve.

Pour Mandeville, Covington et la Source d'Abita.

Steamer Bessie M.

CAPt JOHN BOARDMAN

Partira de

West End,

A partir du 1 Juillet courant.

Et continuera avec le chemin de fer N. O. C. & L. R. R. pour Mandeville, Mandeville et Lewisburg.

Les Diligences prêtent le service de Covington et d'Abita Spring.

Le Steamer Bessie M.

neuf, construit en octobre 1885, sûr rapide et aisée partira de West End à l'arrivée du train de la rue du Canal, et laissera Mandeville les dimanches et lundis.

Excursions :

Dimanche pour Mandeville et Lewisburg seulement.

Les Mardis pour Mandeville et Lewisburg.

Les Jeudis pour Mandeville et Lewisburg.

Les Dimanches et Mercredis pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Retour :

Partira de Madisonville tous les jours à après l'arrivée du train de Mandeville.

Partira de Mandeville et Lewisburg tous les dimanches ..... 3 30 A M.

Partira de Mandeville et Lewisburg ..... 9 00 A M.

Le Mercredi, deux voyages, aller et retour ..... 5 P. M.

Partira de Mandeville et Lewisburg les dimanches, deux voyages complets ..... 5. A. M. 5 P. M.

Pour Mandeville, Covington et la Source d'Abita.

Steamer Bessie M.

CAPt JOHN BOARDMAN

Partira de

West End,

A partir du 1 Juillet courant.

En correspondance avec le chemin de fer N. O. C. & L. R. R. pour Mandeville, Mandeville et Lewisburg.

Les Diligences prêtent le service de Covington et d'Abita Spring.

Le Steamer Bessie M.

neuf, construit en octobre 1885, sûr rapide et aisée partira de West End à l'arrivée du train de la rue du Canal, et laissera Mandeville les dimanches et lundis.

Excursions :

Dimanche pour Mandeville et Lewisburg seulement.

Les Mardis pour Mandeville et Lewisburg.

Les Jeudis pour Mandeville et Lewisburg.

Les Dimanches et Mercredis pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Retour :

Partira de Madisonville tous les jours après l'arrivée du train de Mandeville.

Partira de Mandeville et Lewisburg ..... 4.30 A. M.

Partira de Mandeville et Lewisburg ..... 3 30 A M.

Partira de Mandeville et Lewisburg ..... 9.00 A M.

Le Mercredi, deux voyages, aller et retour ..... 5 P. M.

Partira de Mandeville et Lewisburg les dimanches, deux voyages complets ..... 5. A. M. 5 P. M.

"Pourvu que le temps et la hauteur des eaux le permettent."

Prix

Aller 50 cts. Retour 50 cts. Enfants, moitié prix. Jours d'Excursion 50 cts. aller et retour quel que soit le point de départ

Ligne régulière du haut de la côte,

Les bateaux à vapeur suivants du Red River and Coast line partiront comme suit à partir de cette date :

Le Bayou Lafourche, Donaldsonville, et les Bayous adjacentes intermédiaires.

ASSOMPTION,

Part tous les LUNDIS, à 5 heures p. m., et les VENDREDIS, à midi.

Pour Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires de la côte.

JEWES.

Part tous les MERCREDIS à midi et les SAMEDIS, à 5 heures p. m.

B. RIVET, Agent.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne invariable pour le confortable (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

ST-LAURENT, Dardignac, samedi, 24 juillet.
LA BRETAGNE, P. d'Hauterive, samedi, 31 juillet.
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 7 août.
LA CHAMPAGNE, Trault, samedi, 14 août.
LA NORMANDIE, de Kerambleu, samedi, 21 août.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris) ..... $80 $100 et $120
Deuxième classe $60

Gilbert sans frais à prix réduits.

Entrepôt, $25, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour frêt et passage, s'adresser à

AD. SCHREIBER,
61 rue Carondelet, au premier

P. S.—Chèques sur la Banque Transatlantique de Paris.

COMPAGNIE BORDELAISE.

Ligne Directe de New York à Bordeaux.

Château Lafite, Château Yquem, Château Margaux, Château Léoville,

Le CHATEAU YQUEM partira de New York Samedi, le 24 juillet. Pour passages, s'adresser à A. FAVRIOT, Agent.

2 juin—3mois M18 177 rue Commune.

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U.

ENTRE NEW YORK ET ANVERS

LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.

Prix d'entrepont et d'été.

1re cabine $60 à $100 Aller et retour, $110 à $180 2e classe, $45 payé d'avance. Aller et retour, $80. Entrepont, à bas prix.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts.,
No 53 Broadway, N. Y.

A. E. MILLER & CO., 37 Carondelet.
F. E. GUEDRY, 19 rue du Camp.
Ed. A. YORKE, cors Carondelet et Gravier.

4 nov—3 1 an

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 28 juillet à 8 A. M.

Cette ligne se compose des vapeurs suivants

KNICKERBOCKER, HUDSON.

LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer

KNICKERBOCKER,

Capt F Kemble

arrive de son port au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine $40
Entrepont 20

Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements pour Liverpool Brême et le Havre.

Pour frêt ou passage s'adresser à

ALFRED MOULTON & CO.,
Rue Carondelet No 41

MANDEVILLE ET COVINGTON.

LE STEAMER

NEW CAMELIA,

A partir du 11 mai 1886, partira du chemin de Milneburg à l'arrivée du train de Pontchartrain, par

Lundi et Jeudi pour Mandeville et Lundi pour Madisonville. Old Landing.

Mardi, Vendredi et Samedi pour Mandeville et Lewisburg et Madisonville.

Le samedi partira jusqu'à Old Landing.

EXCURSIONS.

Mercredi pour Mandeville ..... 8 a. m.
Landing ..... 8 a. m.
Jeudi pour Mandeville et Old Landing ..... 7 a. m.
Mardi pour Mandeville et Madisonville ..... 6 p. m.
Dimanche pour Madisonville directement ..... 6 p. m.

RETOUR.

Le steamer part de Madisonville les lundis, mercredis, jeudis et samedis à ..... 5 a. m.
De Old Landing les mardis et vendredis ..... 6 a. m.
De Old Landing les mercredis et dimanches ..... 3 p. m.

Les eaux et le temps le permettant.

Les jours d'excursion le prix aller retour sera de 50 cts. Enfants moitié prix.

Pour toutes les points au départ du bassin de Carrollville à Nashville et de la rue Girod.

G. CO